Caroline Touraut, Vieillir en prison. Punition et compassion, Paris, Champs social éditions, coll. “ Questions de société ”, 2019, 256 p.

Jean-Lucien Sanchez

▶ **To cite this version:**

Jean-Lucien Sanchez. Caroline Touraut, Vieillir en prison. Punition et compassion, Paris, Champs social éditions, coll. “ Questions de société ”, 2019, 256 p.. Criminocorpus, revue hypermédia, 2020. hal-02500793

HAL Id: hal-02500793
https://hal.science/hal-02500793

Submitted on 6 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Caroline Touraut, *Vieillir en prison. Punition et compassion*, Paris, Champs social éditions, coll. « Questions de société », 2019, 256 p.

L'allongement de la durée de vie et ses conséquences démographiques, notamment en matière de vieillissement de la population, ont un impact conséquent sur les politiques publiques. Les changements qu'il entraîne ont également une incidence importante sur les prisons qui doivent héberger au mieux des personnes détenues âgées alors qu'elles n'ont pas été conçues pour accueillir ce public spécifique. Bien au contraire, les établissements ont été pensés pour gérer une population jeune et active et leur architecture ne se prête donc guère à l'accueil de personnes détenues âgées. Pourtant, comme le rappelle Caroline Touraut dans son ouvrage, les personnes âgées de plus de 50 ans représentaient au 1er octobre 2018 11,8 % de la population détenue et celles de 60 ans et plus, 3,9 % (p. 23). Si les détenus mineurs disposent d'un traitement carcéral adapté, la législation française ne prévoit aucune prise en charge particulière pour les personnes détenues âgées. Le vieillissement carcéral interroge le sens que l'on attribue à la peine ainsi que sa justesse et son humanité. Face au contexte essentiellement sécuritaire d'une prison, comment réussir à concilier les impératifs de dignité humaine attachée à la présence de détenus « vieillards » en détention et parvenir à bien les traiter (p. 26) ? La problématique abordée par Caroline Touraut dans son ouvrage porte sur la tension qu'entraîne la présence de personnes âgées en prison face aux contraintes inhérentes à cette institution chargée essentiellement de les contenir à l'instar de tout détenu. Comment l'administration pénitentiaire parvient-elle à préserver les plus vulnérables en détention et à leur garantir les mêmes droits qu'aux autres détenus ? Comment exercer une peine décente sur des corps affaiblis et nécessitant des soins ?

Pour répondre à ces différentes questions, Caroline Touraut a réalisé une ambitieuse enquête de terrain dans quatre établissements (une maison d'arrêt, un centre de détention, une maison centrale et un quartier pour femmes détenues en centre de détention) qui l'a conduite à effectuer près de 140 entretiens (63 avec des personnes détenues, 38 avec des personnels de surveillance, 19 avec des personnels des unités sanitaires et 15 avec des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation). Le prélèvement de ce riche matériau et sa remarquable analyse permet à Caroline Touraut d'adopter un angle, non pas surplombant, mais qui s'articule autour de l'expérience vécue par les personnes détenues et les personnels qui les encadrent : « l'ouvrage vise ainsi à comprendre comment l'âge a des impacts sur les conditions d'enfermement pour les uns, le travail pour les autres. » (p. 28). En plaçant sa focale sur le vécu de la réalité carcérale par les acteurs eux-mêmes afin de saisir les « logiques structurantes du traitement de l'âge en prison » (p. 29), l'auteure prend le soin de restituer tout au long de son analyse de larges extraits d'entretiens qui permettent au lecteur de saisir au plus près l'expérience sensible éprouvée par les acteurs interrogés.

L'ouvrage se décline en cinq chapitres. Le premier (« Veiller sur ou surveiller ? Les dilemmes des surveillants à l'épreuve de l'âge », p. 41-70) s'attache à analyser les rapports ambigus qu'entretiennent les surveillants avec les personnes détenues âgées. Les surveillants adoptent ainsi une attitude compassionnelle en rapport avec le type d'interaction qu'il est usuel d'adopter face à une personne âgée, donc vulnérable et qui ne représente pas une menace physique. Mais les soins qu'elles réclament entraînent également une surcharge de travail difficilement supportable pour eux et la dégradation de leur état de santé les place face à des

dilemmes moraux délicats : comment user de la force ou du quartier disciplinaire face à ceux qui se montrent réfractaires ? Comment opérer leurs fouilles ? Autant de modalités d'action dont les surveillants se retrouvent dépossédées pour contraindre des détenus dont l'état de santé s'avère très dégradé.

Le second chapitre (« Faire sa peine à l'écart », p. 71-109) s'intéresse à l'expérience carcérale du point de vue des détenus, essentiellement à travers les relations qu'ils entretiennent avec le reste de la détention et qui sont marquées par leur mise à l'écart. Se sentant en décalage en prison et affichant leur différence par rapport aux autres détenus (en particulier d'avec les plus jeunes), les personnes détenues âgées effectuent une mise à distance du statut de prisonnier (et donc du stigmate dépréciatif auquel il est associé aux yeux des personnels) ainsi que de la prison. Mais si ce décalage dû à leur âge favorise des relations pacifiées avec les surveillants, il ne manque pas en retour d'accroître leur vulnérabilité du fait de leur faiblesse physique et de l'image négative qu'ils véhiculent auprès des autres détenus qui les confondent, à tort ou à raison, avec des infracteurs sexuels. Se tenant à l'écart des activités ou ne pouvant y accéder du fait de leur mobilité réduite, beaucoup éprouvent de la peur et préfèrent donc s'isoler dans une « sur-incarcération » (p. 108).

Le troisième chapitre (« Diversité des parcours et expériences plurielles », p. 109-178) présente une analyse typologique qui repose sur différents idéaux-types dressés par l'auteure pour rendre compte de la diversité des trajectoires des personnes détenues âgées en prison. Caroline Touraut en dégage principalement trois : les parcours enrayés, les parcours accomplis et les parcours empêchés. L'expérience carcérale des personnes détenues est ainsi fortement marquée par le moment où leur incarcération est survenue dans leur parcours biographique, de sa durée et de leur âge au moment de leur condamnation.

Le chapitre IV (« Prendre soin. Une politique d'aide à la personne en souffrance », p. 139-178) s'intéresse à la question de la perte d'autonomie des personnes âgées détenues et de l'incapacité face à laquelle se retrouve l'institution pour les prendre en charge. Cette situation entraîne une tension entre l'impératif de punir et celui de secourir pour les personnels qui se retrouvent confrontés à des situations qui ne relèvent pas de leur champ de compétences. Dans un espace pensé pour garder des corps « dangereux » (p. 140), comment prendre soin de personnes âgées totalement dépendantes pour leurs soins quotidiens (nettoyage, habillement, propreté, alimentation, etc.) ? Ainsi, le *nursing* et le *care* sont en prison (comme dans le reste de la société) associés à un « sale boulot » (p. 145) qui rebute des personnels qui ne sont pas formés pour accomplir ce type de tâches. Le recours à des auxiliaires de vie extérieurs est rendu difficile par leur sous-effectif, les lourdeurs administratives et les représentations dépréciatives auxquelles sont associées les personnes âgées détenues : « Le corps des détenus apparaît doublement dégradé : il l'est par l'effet de l'âge, mais aussi au regard de l'acte qui a été commis » (p. 160). Pour éclairer son lecteur, Caroline Touraut cite un large extrait d'un entretien qu'elle a réalisé avec Gérard, détenu condamné à perpétuité âgé de 51 ans et hémiplégique suite à un AVC :

« - *Comment vous arrivez à vivre en détention ?*

- Difficilement… C'est difficile, j'ai perdu la notion du temps, je suis trop dépendant…

- *Qui vous aide ?*

- Personne, j'apprends pour me démerder. Il y a un auxi [détenu auxiliaire, ndlr] qui me nettoie ma cellule, il me lave le linge une fois par semaine et c'est tout.

- *Et pour vous laver ?*
- Ben je ne me lave pas… J'ai une chaise en plastique comme ça mais ce n'est pas facile. […] » (p. 162)

Reste alors en dernier recours l'aide offerte par des codétenus, pratique dont use largement l'administration pénitentiaire pour pallier aux soins à apporter aux détenus diminués. Mais outre que ces situations peuvent favoriser un lien de dépendance entre le détenu âgé et celui chargé de l'assister, les détenus auxiliaires ne sont pas, eux non plus, spécifiquement formés pour apporter les soins adéquats et leur emploi soulève de nombreuses questions d'ordre juridique vis-à-vis de leur responsabilité.

Dans le chapitre V (« Exercer ses droits et construire sa sortie. L'âge, un facteur discriminant ? », p. 179-232), l'auteure se penche sur la question de l'accès aux droits sociaux des personnes détenues âgées et sur les multiples difficultés qu'elles rencontrent pour en bénéficier en détention. L'âge représente également un facteur discriminant en ce sens qu'il les pénalise dans leur projet de sortie ou dans la perspective d'obtenir un aménagement de peine. Leur inaptitude physique et l'absence de perspective de réinsertion professionnelle qui en découle ne leur permettent pas de répondre aux attentes d'un projet de réinsertion. S'ajoute en outre leur dangerosité présumée du fait de leur statut de détenu qui les empêche de pouvoir bénéficier d'un accueil dans une structure extérieure relevant de l'action sociale ou médico-sociale de type EHPAD ou centre d'hébergement. Face à ces multiples impasses, la solution résiderait éventuellement dans la création dans les établissements pénitentiaires de structures spécialement adaptées à leur prise en charge. Mais leur création soulève bien plus de questions qu'elle n'apporte de réponses. Quels critères d'affectation définir pour orienter vers ces lieux de détention spécifique ? Quels publics devraient-être ciblés (prévenus, condamnés, hommes, femmes, etc.) et à qui devrait-être confiée l'autorité de tutelle (les ministères de la Justice et de la Santé à l'instar des UHSI et UHSA[1]) ? Enfin, quel serait le coût de leur implantation à l'échelle de l'ensemble du parc carcéral français ? À ces multiples enjeux s'ajoute le risque également de créer une segmentation qui favoriserait encore un peu l'inégalité de traitement et l'isolement dont les personnes détenues âgées sont déjà les victimes en détention.

L'ouvrage de Caroline Touraut est tiré d'une étude qu'elle a réalisée avec Aline Desesquelle intitulée *La prison face au vieillissement. Expériences individuelles et prise en charge institutionnelle des détenus « âgés »*[2] financée par la Mission de recherche Droit & Justice. Dans la continuité de son précédent ouvrage consacré au thème des familles face à la prison[3], Caroline Touraut poursuit avec brio dans ce nouvel *opus* le travail de recherche sociologique qu'elle mène en prison depuis de nombreuses années et ouvre en conclusion des pistes de réflexion stimulantes pour répondre avec dignité à « l'enjeu social important » (p. 240) que représente aujourd'hui le vieillissement carcéral.

Jean-Lucien Sanchez

---

[1] Unité hospitalière sécurisée interrégionale et unité hospitalière spécialement aménagée.

[2] http://www.gip-recherche-justice.fr/publication/exprience-individuelle-et-prise-en-charge-institutionnelle-de-la-perte-dautonomie-et-du-vieillissement-en-milieu-carcral-tat-des-lieux-et-recommandations/ (consulté le 14 janvier 2020).

[3] Caroline Touraut, *La famille à l'épreuve de la prison*, Paris, PUF, coll. « Le lien social », 2012, 293 p.